

Missions des Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles

Le **Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles** est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistant(e)s maternel(le)s et professionnels de garde à domicile.

Le **Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles (REPAM)** est un service destiné à :

- **Faciliter la vie des familles** par la communication :

- d'informations sur l'ensemble des modes d'accueil (familial, collectif ou à domicile) et la réalisation des pré-inscriptions en EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant),

- de conseils pour toutes les démarches administratives, et notamment des précisions sur leurs droits et obligations en tant que particulier employeur,

- d'informations sur les aides financières auxquelles elles peuvent prétendre concernant la garde de leur enfant.

- **Favoriser la mise en relation** des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des employé(e)s à domicile.

- **Informer les Assistant(e)s Maternel(le)s et les employé(e)s à domicile**, en mettant à leur disposition :

- un service de documentation accessible en permanence,

- des renseignements sur le droit et la réglementation (sécurité sociale, URSAFF, CAF ...),

- des renseignements sur le métier d'assistant(e) maternel(les), et les possibilités d'accès à la formation continue.

- **Participer à la professionnalisation.**

- **Améliorer les pratiques professionnelles**, en organisant :

- des réunions, conférences, ...

- des rencontres avec des professionnels de la Petite Enfance.

- **Proposer des temps d'accueils collectifs** destinés aux enfants, aux professionnels de l'accueil à domicile, aux familles, afin de favoriser la socialisation de ces enfants.

- **Observer l'évolution des besoins** de garde des familles et l'offre d'accueil.

Assistant(e) maternel(le) agréé(e), un métier à part entière, qui consiste à accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants confiés par leur(s) parent(s) contre rémunération.

L'**agrément** délivré par le service PMI du Conseil Départemental est obligatoire, fixant ainsi le nombre et l'âge des enfants que l'assistant maternel est autorisé à accueillir.

Une **formation** obligatoire de 120 heures est dispensée depuis 2007, dont la moitié est effectuée avant tout accueil, la seconde moitié de la formation étant réalisée dans les 2 ans suivant le premier accueil.

Un statut

L'assistant(e) maternel(le) est salarié des parents qui, en tant qu'employeur, sont tenus au respect de la législation du travail.

Une offre d'accueil

L'assistant(e) maternel(le) offre à l'enfant un accueil personnalisé dans un cadre familial, en relais et en complémentarité de sa propre famille.

Les modalités d'accueil sont définies par contrat écrit entre les parents et l'assistant(e) maternel(le) : (horaires, congés, tarifs, absence de l'enfant...).

Des temps collectifs

Pour qui ?

Pour les professionnels de l'accueil individuel (assistant(e) maternel(le) agréé(e), employé(e) à domicile, pour les enfants, pour leurs parents ou substituts parentaux.

Pourquoi ?

Pour permettre aux usagers de rompre l'isolement, de tisser des liens, d'observer les enfants dans un environnement différent, de participer à la co-animation d'ateliers avec les responsables des REPAM...

Pour permettre aux enfants d'observer, de découvrir, de partager, d'expérimenter, de jouer avec d'autres enfants.

Comment ?

Nous vous proposons de vous inscrire directement au REPAM dont dépend votre assistant(e) maternel(le). (cf. insert)

La fréquentation de ces rencontres peut être ponctuelle ou régulière.

Les coordonnées des REPAM sont précisées au dos de cette plaquette.

— Renseignements —

REPAM - Territoire Centre-Est

1 rue des Vignes, BEAUNE – 03 80 24 58 05
repamterritoirecentreest@beaunecoteetsud.com

Responsables

Christine BATTAULT - Evelyne NOËL

—

REPAM - Territoire Nord

73 rue des Blanches Fleurs, BEAUNE - 03 80 24 56 76
repamterritoirenord@beaunecoteetsud.com

Responsables

Auréliе LABBÉ – Véronique MANGOLD

—

REPAM - Territoire Sud-Ouest

1 bis rue Théo Bretin , CHAGNY - 03 85 87 19 58
7 rue Dr Lavirotte, NOLAY – 03 80 21 82 09
repamterritoiresudouest@beaunecoteetsud.com

Responsables

Mélanie MOISSENET – Sylvie VIAL

—

Espace Famille

www.beaunecoteetsud.com
https://beaunecoteetsud.espace-famille.net

Direction Enfance

14 rue Philippe Trinquet, BP 40288, 21200 BEAUNE Cedex
03 80 24 58 62
enfance@beaunecoteetsud.com

Ce service bénéficie du soutien financier de :



accueil petite enfance
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

REPAM

**RELAIS ENFANTS PARENTS
ASSISTANTES MATERNELLES**

—

**Territoires
Centre-Est, Nord, Sud-Ouest**

—

**Lieux d'écoute, d'échanges,
d'informations...
à destination des parents, enfants
et assistant(e)s maternel(le)s.**